



« NEWS » d'automne à la CDC

Des avancées sur l'**épargne salariale** à la Caisse des Dépôts...

Le SNUP a mouillé la chemise pour obtenir le meilleur pour les agents mais il reste sur sa faim. Il signera ces accords pour que les agents puissent en bénéficier, mais ce sera sans conviction ! Après un beau combat, nous avons obtenu un versement unilatéral de 480 € sur le PERECO (le remplaçant du PERCO) pour tous, sauf ceux qui sont dans le dispositif de fin carrière... Et un abondement supplémentaire de 50 € sur le PEE pour pallier la perte du Livret Salarial Garanti (LSG).

C'est très bien tout cela sauf que :

- les 50 € de compensation, on les avait déjà en 2020... Mais rien en 2021. Donc, nous les redonner à nouveau en 2022, c'est la moindre des choses, d'autant que cela ne coûte rien à la CDC vu qu'elle faisait une économie de 300 000 € après la suppression du LSG;
- l'accord signé en 2017, en substitution de l'Indemnité de Départ à la Retraite (IDR), prévoyait un montant unilatéral de 450 € en 2022... Et cette somme pouvait être réévaluée.

Pour information, la réglementation autorise un versement de 823 €. De plus, la mise en place du PERECO fait perdre des droits aux agents, d'où le geste de la Direction de donner ces 30 € supplémentaires... Mais il faut savoir qu'en supprimant le PERCO, la CDC aurait fait une économie de 250 000 € : CQFD.



C'est donc en toute confiance que le SNUP a demandé au Directeur général un geste supplémentaire de 10 ou 20 €. Après tout, 10 € pour 5 000 agents, cela ne représente qu'un neuvième de sa rémunération. Mais, fidèle à son attitude méprisante au regard des personnels, le DG a refusé...

Décidément, cet homme avance seul et surtout pas « Ensemble » comme il le clame partout, mais il se moque des autres : c'est ce que l'on retiendra de lui après son départ.

Et surtout, faites vos calculs, même en augmentant de 20 €, la CDC aurait fait une économie de 250 000 € : CQFD.

Télétravail :

La CDC a refusé de faire un geste supplémentaire en augmentant le montant de l'allocation forfaitaire de télétravail... Il est vrai que l'énergie et les denrées alimentaires n'augmentent pas actuellement !

Bref, ce sera 220 € maximum de prise en charge et c'est surtout, circulez, il n'y a rien à voir.

AGR :

Une nouvelle hausse des tarifs est annoncée après celle mise en œuvre en octobre 2020. La raison : les denrées alimentaires augmentent. Tiens, tiens, cela ne vous dit rien (cf. point précédent).

Logiquement, le SNUP demande donc une hausse de la subvention de l'employeur. Et, devinez la réponse : c'est « circulez, il n'y a rien à voir ».

Désidément, on a en face de nous une Direction qui ne prend pas en compte les attentes des personnels.

Le SNUP sera toujours là pour défendre au mieux vos intérêts, n'en déplaise à la Direction.

UNSA :

Oh la la, les rois de la communication sont au summum de leur art actuellement, c'est « l'UNSA show » en ce moment à la CDC.

Et oui, le SNUP vous informe, +1 au compteur des départs, nous en sommes à huit depuis cet été...

Et il faut voir comment ils traitent les démissionnaires, ils osent faire des choses que la Direction ne se permettrait pas : sans commentaires.

Personnels de la Caisse des Dépôts, posez-vous les bonnes questions ? Et surtout, sachez que vous pourrez inverser la tendance lors des élections professionnelles de 2022...

Chalet de Courchevel :

Cela ne vous étonnera pas, le Directeur général avance ensemble avec lui-même sur son projet de vente...C'est le fait du prince, navrant !

Accord cadre :

Nous en sommes à quinze réunions et le SNUP a la sensation de faire du surplace...

Avec « la Dalida » des RH à la manœuvre (notre « gentil » DRH), ce n'est que paroles, paroles et paroles... et on n'avance pas, rien de concret dans notre « besace » pour les agents de l'Etablissement public.

A ce stade, le SNUP demande toujours une discussion sur la mise en place d'une Cessation Anticipée d'Activité (CAA)... Mais la Direction ne répond pas à cette requête, alors que la CGT, l'UNSA et la CFE-CGC font la même demande.

Et que dire de l'attitude de la CFDT qui ne nous accompagne pas dans ce combat !

Le SNUP demande également le maintien du plancher de points pour les salariés... Mais la Direction l'a supprimé dans sa version actuelle.

Pour les agents publics, le SNUP demande à minima que la médaille de travail des vingt ans soit étendue à tous les agents... Nouveau refus de la Direction sur ce point.

La « négociation » est au point mort et la Direction nous endort avec son « observatoire sur l'emploi » et autres « passerelles métiers ».

A ce compte, peut-être qu'à la trois centièmes réunions, nous verrions le bout du tunnel avec des mesures concrètes pour les agents.

Mais, à ce stade, on peut en douter.

On peut se demander quelle est la volonté de la Direction d'aboutir à un accord ?

Droit à la déconnexion :

Que du bla bla, surtout ne comptez absolument pas sur la Direction pour vous aider à déconnecter...

La Direction, accompagnée par d'autres organisations syndicales, dont la première, ne veut pas mettre en place des mesures coercitives pour protéger les agents des dangers du travail à la maison... Donc, ce ne sera que des recommandations à leur intention.

Il est vrai que la DRH aime bien que les personnels travaillent depuis leur domicile car le temps de travail n'est pas comptabilisé !

Ivry-sur-Seine :

La Direction nous indique en CUEP le 25 octobre 2021 qu'elle n'a pas choisi le site « Montparnasse » car celui-ci ne présentait pas suffisamment d'espaces verts... Il est vrai que le site d'Ivry-sur-Seine est splendide en la demeure avec sa couche de pollution souterraine !



Pas de pot pour eux, on découvre dans la presse du 27 octobre (Le Parisien) que le quartier de Montparnasse va être révolutionné. Il est mentionné : « 2 000 nouveaux arbres sur plus de 8 000 m² de surface plantée ». Par ailleurs, l'article stipule : « L'ancien siège du groupe CNP Assurances deviendra un immeuble tertiaire avec façade paysagère et toiture végétalisée ».

Monsieur le Directeur général, vos équipes ne seraient-elles pas en train de nous mentir, voire de vous mentir, sur ce projet ?

Le SNUP a des doutes...

Il est temps de revenir à la raison sur ce déménagement et d'offrir aux personnels parisiens un lieu plus propice aux transports et à la sécurité. Et Montparnasse avait du sens car il nous rapprochait de nos collègues angevins et bordelais sur un site qui lui, n'est pas en zone inondable... Une nouvelle fois, le SNUP n'est pas écouté !

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) :

La Direction reporte le début de la négociation au 23 novembre... Cela n'augure pas de bonnes choses ?

